MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de ePass : la dématérialisation du renouvellement des passeports pour les Béninois de la diaspora.

Dans le cadre de sa politique de modernisation de la diplomatie et de ses services consulaires, le Gouvernement de la République du Bénin a le plaisir d'annoncer le lancement officiel de ePass ; une solution innovante qui simplifie et dématérialise entièrement la procédure de renouvellement des passeports pour les Béninois vivant à l'étranger.

Conscient des difficultés historiques rencontrées par la diaspora béninoise, notamment les délais excessifs, la complexité des démarches administratives et l'éloignement géographique des consulats, le Gouvernement offre désormais une réponse rapide, sécurisée et conforme aux standards internationaux de l'OACI.

Accessible partout dans le monde via les plateformes mobiles et en ligne, ePass (https://www.epass.gouv.bj) permet à chaque citoyen béninois résidant à l'étranger d'effectuer sa demande de renouvellement en toute simplicité, depuis son domicile, et de recevoir son passeport dans un délai garanti de quatre (04) semaines à compter de la validation de sa demande.

ePass s'inscrit pleinement dans la Diplomatie 4D portée par le Gouvernement de la République du Bénin et témoigne de sa volonté ferme de rapprocher l'administration de ses compatriotes à l'étranger.

Fait à Cotonou, le 21 octobre 2025

CONTACT PRESSE
com.mae@gouv.bj
+229 01 610 560 60

diplomatie.gouv.bj
@benindiplomatie